

Notification

(Loi du 9 mai 2006 relative aux abus de marché)

ANNEXE C :**DECLARATION DES OPERATIONS DES PERSONNES
EXERCANT DES RESPONSABILITES**

Identification du déclarant	
a) Nom et prénom(s) du déclarant ; dans le cas des personnes morales : dénomination sociale et siège social;	Geyser S.A., 32 boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg
b) Si le déclarant est une personne mentionnée à l'article 1er, point 12) ¹¹ , préciser les fonctions exercées au sein de l'émetteur	n.a.
c) Si le déclarant est une personne mentionnée à l'article 1er, point 13) ¹² , indiquer: "Une des personnes ayant un lien étroit avec" et les nom, prénom(s) et fonctions de la personne avec laquelle elles ont un lien personnel étroit	Axel van der Mersch, Luigi Santambrogio, Pierre van der Mersch, administrateurs de Brederode S.A.
Dénomination sociale de l'émetteur	Brederode S.A.
Motif de la notification	Acquisition par une personne ayant un lien étroit
Description de l'instrument financier	actions ordinaires ISIN LU1068091351
Nature de l'opération Acquisition ¹³ Cession ¹⁴	acquisitions

Acquisitions sur Euronext Brussels (symbole boursier BREB):

	Date	Quantité	Prix moyen	Total
	lundi 13 octobre 2014	2.702	28,48	76.958,00
	mardi 14 octobre 2014	652	28,04	18.284,90
	mercredi 15 octobre 2014	483	28,26	13.651,44
	jeudi 16 octobre 2014	5.500	27,99	153.964,92
	vendredi 17 octobre 2014	913	28,08	25.635,65
Total BREB		10.250	28,15	288.494,92

Acquisitions sur la Bourse de Luxembourg (symbole boursier BREL):

	Date	Quantité	Prix moyen	Total
	mardi 14 octobre 2014	65	27,90	1.813,50
	mercredi 15 octobre 2014	725	28,48	20.647,75
Total BREL		790	28,43	22.461,25

Total combiné des acquisitions (BREB et BREL)	11.040	28,17	310.956,17
--	---------------	--------------	-------------------

Nombre total d'actions détenues à ce jour:	836.604	soit	2,85%
--	---------	------	-------

Coordonnées du déclarant:

GEYSER S.A.

32 boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg

T: +352 26 25 99 71 - F: +352 26 44 11 98

représenté par Axel van der Mersch, administrateur

Luxembourg, le 20 octobre 2014